

# les démocrates et les autres

Nous allons transcrire tout simplement une célèbre résolution de l'Assemblée Générale de l'ONU, devenue désormais classique. Il s'agit de celle qui porte le repère 637(VII), approuvée le 16 décembre 1952: le droit à l'autodétermination est la condition préalable de la jouissance des droits fondamentaux de l'homme.

Elle a été confirmée maintes fois, et notamment à l'ONU le 28 octobre 1981 (résolution 36/10) : les droits des peuples sont la condition préalable de la jouissance des droits fondamentaux de l'homme.

Or en Euskadi, Nord et Sud, le droit à l'autodétermination n'est pas inclus dans les Constitutions étatiques respectives.

On peut donc dire (et on doit dire, et on doit agir en conséquence) qu'en Pays Basque la Démocratie n'existe pas encore. Justement nous attendons patiemment son arrivée.

Plus encore, et en faisant maintenant une allusion directe au Pays Basque Sud; plus des partis so-disant « abertzale » (PNB et EA notamment) se plient à des « pactes » basco-espagnols au nom d'une « démocratie » encore inexistante chez nous, plus ils deviennent des serviteurs inconditionnels de la légalité espagnole, impérialiste et anti-démocratique, qui mène notre peuple inévitablement à son extinction. C'est-

Par TXILLARDEGI

à-dire, au succès définitif des visées assimilationnistes et liquidationnistes des partis anti-basques.

Ces « pactes » anti-nature (tels que celui qui a fondé le pseudo-gouvernement autonome de Vitoria) sont des alliances qui ne mettent jamais en doute l'illégitimité foncière de la légalité en vigueur. Ces « pactes » là font sans cesse des allusions très critiques contre la violence non-institutionnelle ; mais en oubliant systématiquement l'inexistence de l'ordre démocratique qui la provoque ; ni la violence légalisée qui sous-tend l'ordre anti-démocratique établi, parce que basé, nous insistons, sur le refus de la reconnaissance au peuple basque de son droit inaliénable à l'autodétermination et l'indépendance. Ces partis, consciemment ou pas, sont en train de rendre un piètre service à notre peuple.

Bien au contraire il n'y a qu'un seul ensemble de partis démocratiques : celui qui, autour de Herri Batasuna, soutient ouvertement, et dans la pratique, que dans le cadre institutionnel actuel la démocratie est impossible en Euskadi.

Tous les autres partis et groupes,

bien qu'ils fassent des déclarations tonitruantes contre la violence « d'où qu'elle vienne », se bornent en fait à cacher ou à justifier la seule donnée de base du problème: que lorsqu'un peuple est nié comme tel, la Démocratie seulement est possible après la reconnaissance à ce peuple de son droit à disposer de lui-même librement. Le problème essentiel n'est pas la violence abertzale, mais sa cause : la légalité anti-démocratique en vigueur.

C'est pour cela que tous les patriotes basques, pour être cohérents, indépendamment de leurs projets de société respectifs, devraient s'unir dans la défense de droit du peuple basque à l'autodétermination et à l'indépendance. Et s'unir aussi contre tous ceux qui s'opposent à la mise en route du processus d'autodétermination.

Nous sommes tous cordialement invités à la deuxième partie du Congrès Constitutif de la Ligue Basque pour l'Autodétermination; qui aura lieu à Zarautz samedi prochain 26 novembre- à partir de 10 heures du matin. Cette réunion, rappelons-le, envisage une concrétisation aussi poussée que possible des accords conclus à l'occasion de la 17<sup>e</sup> Assemblée de la Ligue, qui eut lieu cette année, le 25 juin, à Gernika.

Aidez aurretik, ongi etorri denoi.

## ORDINAIRE

■ Joannes BORDA et Xan KOSKARAT comparaissent ce jeudi 24 novembre après-midi devant le Tribunal de BAYONNE. Ils auraient officiellement refusé de montrer leurs papiers lors d'un contrôle de gendarmerie. En fait, comme plusieurs autres militants, ils ont fait l'objet d'un barrage dressé spécialement à leur rencontre un soir à Kanbo à la sortie d'une réunion du Comité de soutien aux grévistes de la faim.

Le contrôle exigé a tourné à la confusion, les militants descendant tous de leur véhicule, à quelques mètres du lieu de la réunion, et entonnant en chœur : Ator, ator Euskadirat.

Les gendarmes ont pu relever les immatriculations et tous ont été entendus par la suite. Ils se sont néanmoins présentés dès le lendemain au domicile de deux d'entre eux, BORDA et KOSKARAT et agissant, disaient-ils, en flagrant délit, se sont saisis de BORDA, lui ont passé les menottes, et lui ont infligé une garde à vue de 30 heures. KOSKARAT a rejoint BORDA le soir à 18 heures, sur la route de BIDARRAY, à la sortie de son travail, dans les mêmes conditions, interpellation, menottes, garde à vue, jusqu'au lendemain midi. Il s'est vu contraint d'abandonner son véhicule sur la route.

Voilà l'affaire qui va être jugée jeudi à partir de 14 h. Petit exemple—grave— d'une répression ordinaire.

## LA GREVE DE LA FAIM

■ La greve de la faim des détenus politiques basques en est, ce jeudi 24 novembre, à son 19<sup>e</sup> jour. A la liste imprécise des grévistes du 6 novembre, se sont ajoutés samedi 19 Daniel DERGUY, Christian ETXETO, et Javier ARIN. Parmi les noms avancés des signataires des revendications initiales et des grévistes, une omission nous a été signalée par l'intéressé lui-même, Iulen de MADARIAGA.

L'état de santé de chacun d'eux était encore satisfaisant à la fin de la semaine dernière. Malgré le froid qui commence à sévir dans la région parisienne, et qui se fait particulièrement sentir sur des organismes affaiblis. Dans certaines prisons, l'isolement total a été imposé aux grévistes, comme à FLEURY, pour Roberto MARTINEZ, (et autres) et à St MARTIN DE RÉ pour Txikiardi LASA MITXELENA.

Le mouvement s'amplifie au Sud aussi pour soutenir les prisonniers en greve de la faim dans plusieurs prisons françaises, depuis plus de quinze jours maintenant.

Avec les nombreuses sanctions d'isolement et les transferts de prisonniers qui ont marqué ces deux dernières semaines, 12 personnes (familles et amis de prisonniers) ont entamé à leur tour, le 20 novembre, une greve de la faim indéfinie, dans l'église Santa MARIA de DONOSTI.

## —Jeudi 24 novembre 21 h à Bayonne ( MJC Polo Beyris) soirée « Jean Philippe CASABONNE », avec la participation de ses 2 avocats Mes Blanco (Pau) et Gorostiza ( Pampelune) qui évoqueront notamment la juridiction d'exception espagnole et celle actuellement appliquée en France; organisée par la Ligue des Droits de l'Homme et le Comité pour la défense des Droits de l'Homme en Pays Basque.

Nota : Un bus sa rendra à Madrid pour le procès du 1er décembre. Départ mercredi 30 novembre soir du Bil-Txoko et Patxoki de Bayonne.

— Azaroaren 26 an, Lekūnen (ezker pareta) dantzaldi « Mintxoriak » taldearekin, Hazparneko ikastolak antolatua.

— Azaroaren 26 an, Angelun (« la Futaie », route de jouanetote ) Bai-ona'ko eta Angelu'ko ikastolek antolatzen duten « braderia », interesgarri bat « zatzote adixkidekin ikastolen laguntzeko, aferak egiteko, jateko eta edateko, ixtant goxo bat pasatzeko... »

De plus, les 600 personnes qui avaient été refoulées à la frontière le 18 novembre (alors qu'elles venaient apporter leur soutien aux 11 accusés de Paris) se sont finalement rabattus sur MADRID où une manifestation a été organisée devant l'ambassade de France et un texte de protestation a été transmis à l'ambassadeur.